

Rapport n°10 :

**Programme Erasmus+ : Projet de mobilité pour les étudiants
et le personnel de l'enseignement supérieur**

Rapporteur (s) :	Paul ALIBERT Vice-Président des Relations Internationales UBFC
Service – personnel réfèrent	Directrice et rédactrice : Yevgenya PASHAYAN-LEROY Service des Relations Internationales
Séance du Conseil d'administration	16 juin 2022

Pour délibération

Pour échange/débat, orientations, avis

Pour information

Autre

Rapport :

Pour accompagner l'internationalisation de ses formations, UBFC s'engage dans le programme européen Erasmus+ qui vise à soutenir la modernisation de l'enseignement supérieur dans toute l'Europe et dans le reste du monde.

La participation au programme Erasmus+ a pour objectif de renforcer la mobilité des étudiants, enseignants-chercheurs et personnels, et de coopérer avec d'autres acteurs de l'éducation et de la formation, en Europe et dans le monde.

UBFC a déposé une candidature dans le cadre de l'appel à propositions 2022 du programme Erasmus+ au titre de l'action KA131 « *Projets de mobilité pour les étudiants et le personnel de l'enseignement supérieur* ». La candidature d'UBFC a été retenue et une subvention de **565 890,00 €** a été accordée à UBFC pour une durée contractuelle de **26 mois**. Le projet et la période d'éligibilité des activités commencent **au 1^{er} juin 2022 et se terminent au 31 juillet 2024**. La subvention obtenue est destinée à financer :

- des mobilités d'études et de stage pour les étudiants
- des mobilités d'enseignement et de formation pour les enseignants et personnels administratifs.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir prendre acte de la subvention obtenue au titre du projet de mobilité d'UBFC dans le cadre de l'action « Projets de mobilité pour les étudiants et le personnel de l'enseignement supérieur » du programme européen Erasmus+.